

CONVENTION DE PARTENARIAT



DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO ! »
6 - 18 juin 2017

Association pour le développement de l'Alsace du Nord (Adéan)
84 route de Strasbourg 67500 Haguenau - Téléphone : 03 88 07 32 40



ENTRE l'Association pour le développement de l'Alsace du Nord (Adéan), située au 84 route de Strasbourg 67500 HAGUENAU, représentée par son président, Frédéric REISS ;

ET l'Association du Pays Bruche-Mossig-Piémont, située au 1 rue Gambrinus, 67190 MUTZIG, représentée par sa présidente, Marie-Reine FISCHER ;

ET le PETR Rhin-Vignoble-Grand Ballon, situé au 170 rue de la République 68500 GUEBWILLER, représenté par son président, Marc JUNG ;

ET le Grand Pays de Colmar, situé 1 place de la Mairie 68000 COLMAR, représenté par son Président, Gilbert MEYER ;

ET le PETR du Pays du Sundgau, situé au Quartier Plessier, Bâtiment 3, 39 avenue du 8ème Régiment de Hussards 68130 ALTKIRCH, représenté par son président, François EICHHOLTZER ;

ET le PETR Sélestat - Alsace Centrale, situé à la Cour des Prélats, rue du sel, 67600 SÉLESTAT, représenté par son président, Marcel BAUER ;

ET le Pays de Saverne Plaine et Plateau, situé au 16 rue de Zornhoff, 67700 SAVERNE, représenté par son président Patrick HETZEL ;

ET le PETR du Pays Thur-Doller, situé au 5 rue Gutenberg, 68800 VIEUX-THANN, représenté par son président Laurent LERCH ;

ET Saint-Louis Agglomération, située Place de l'Hôtel de Ville, CS 50199, 68305 SAINT-LOUIS cedex, représentée par son président Alain GIRNY ;

ET la Communauté d'Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération, située au 2 Rue Pierre et Marie Curie, 68100 MULHOUSE, représentée par son président, Fabian JORDAN ;

ET le PETR du Pays de la Déodatie, situé au 26 rue d'Amérique, 88100 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES, représenté par son président, Guy DROCCHI ;

ET le Département du Haut-Rhin, situé au 100 avenue d'Alsace 68000 COLMAR, représenté par son président, Éric STRAUMANN, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération n° ... de la Commission permanente du Conseil départemental du

Préambule

Le transport contribue pour 31% des émissions de gaz à effet de serre en Alsace, proche des émissions de l'industrie manufacturière et devant le bâtiment (25%) selon les chiffres donnés par l'ATMO Grand Est en 2013.

Déclencher le changement de comportement pour passer de la voiture individuelle à des modes plus actifs (marche, vélo, transports en commun) passe par des actions de sensibilisation qui touchent directement les citoyens.

Dans ce cadre, le défi « Au boulot, j'y vais à vélo », qui s'est tenu ces 8 dernières années, a connu une participation grandissante. En 2016, le nombre de structures participantes en Alsace a été de 150 (hors Eurométropole de Strasbourg). Ce défi a pour objectif d'inciter un maximum de salariés à se rendre sur le lieu de travail en vélo durant les deux semaines du défi. Les kilomètres salariés à vélo sont comptabilisés par entreprise et un classement est élaboré pour valoriser les entreprises selon leur taille. Les partenaires de cette convention souhaitent mutualiser l'organisation, les outils et les services éco-mobilité du défi, notamment avec l'outil déjà existant <http://defi-jyvais.fr> et en partenariat avec l'outil régional www.vialsace.eu.

Ce projet s'inscrit dans les démarches volontaires et réglementaires des Plans Climat d'Alsace, la démarche Planètes 68 du Département du Haut-Rhin, la politique éco-mobilité de l'ADEME et la démarche de mutualisation multimodale de la Région Grand Est autour de www.vialsace.eu.

Article 1 : OBJET

La présente convention a pour objet de fixer le cadre de la collaboration entre les parties pour l'organisation du défi « Au boulot, j'y vais à Vélo » pour l'année 2017.

Article 2 : PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DU DÉFI

Le périmètre d'action du défi est le territoire de l'Alsace hors Eurométropole de Strasbourg, ainsi que le Pays de la Déodaté. Un employeur situé en Alsace mais sur aucun des territoires des parties contractantes pourra participer au défi et être intégré au classement régional (ex. employeur situé sur la commune d'Obernai).

Article 3 : CONTENU DU PARTENARIAT

Chaque partie contractante s'engage à participer :

- à l'organisation du défi régional « Au boulot, j'y vais à vélo » en 2017
- au financement des outils de communication et de l'animation du défi

Le projet consiste à développer et mutualiser les outils du défi ainsi que développer des déclinaisons école et multimodale :

- Poste de stagiaire coordinateur et animateur du défi
- Plateforme internet <http://defi-jyvais.fr/> pour les inscriptions en ligne des structures participant au défi et la communication autour de cet événement. Cette plateforme a été conçue pour être adaptable à d'autres défis (version école et multimodale par exemple).
- Outils d'animation et de communication vers les employeurs (communiqués de presse, événement de lancement, réseaux sociaux, site web, vidéos et photos des éditions précédentes, ...)
- Outils d'animation et de communication pour les employeurs (affiches et bandeaux internet, argumentaire éco-mobilité, conseils sécurité des déplacements à vélo, outil de comptage, ...)
- Expérimentation d'une déclinaison du défi pour les écoles et d'une journée multimodale ;
- Évènement de remise des prix du défi ;
- Structurer une démarche commune aux différents partenaires en matière de sensibilisation à l'éco-mobilité.

Article 4 : GOUVERNANCE DU PROJET

Le projet réunit les partenaires suivants : le Département du Haut-Rhin, la Communauté d'Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération, Saint-Louis Agglomération, le Grand Pays de Colmar, le PETR Rhin-Vignoble-Grand Ballon, le PETR du Pays du Sundgau, l'Association du Pays Bruche-Mossig-Piémont, le PETR Sélestat - Alsace Centrale, le PETR du Pays Thur-Doller, le Pays de Saverne Plaine et Plateau, le Pays d'Alsace du Nord (Adéan) et le PETR du Pays de la Déodaté, financeurs directs mentionnés au budget dans l'article 6, ainsi que l'ADEME Grand Est.

Une collaboration est également recherchée avec les prescripteurs potentiels (la CCI Alsace Eurométropole, les associations cyclistes locales, les vendeurs de cycles, ...) et avec des sponsors potentiels.

Le comité d'organisation du défi est composé d'un représentant de chaque territoire financeur ainsi que de l'ADEME et de la Région Grand Est :

Grand Pays de Colmar	NOGUÈS	Pierre	Chargé de mission Plan Climat Air Energie DD
PETR Sélestat - Alsace Centrale	MAZALEYRAT	Arthur	Chargé de mission TEPCV
Pays d'Alsace du Nord (Adéan)	FORMOSA	Virginie	Chargée de mission Plan Climat
Pays Bruche-Mossig-Piémont	BACHELART	Étienne	Chargé de mission Plan Climat
Pays de Saverne Plaine et Pl.	GODFROY	Benjamin	Chargé de mission transition énergétique
PETR Rhin-Vignoble-Gr. Ballon	GUILLAND	Fabien	Chargé de mission mobilité
Saint-Louis Agglomération	PRÉFOL	Marion	Chargée de mission PCAET
PETR Pays Thur Doller	COMBE	Guillaume	Chargé de projets air climat énergie
PETR Pays du Sundgau	DUEZ PARANT	Vincent Anne-Sophie	Chargé de mission Plan Climat et TEPCV Chargée de mission mobilité
M2A	BIZZOTTO	Amandine	Conseillère en mobilité urbaine
PETR du Pays de la Déodaté	PIERRON	Gaëlle	Animatrice TEPCV
CD68	MANN	Delphine	Chargée de mission Planètes 68
ADEME	BEHAXETEGUY	Jean-Pierre	Ingénieur Territoires Durables et Mobilité
Région Grand Est	HEIDSIEK	Claire	Chargée de mission intermodalité

Article 5 : RÔLES ET ENGAGEMENTS DES PARTIES

L'Association pour le développement de l'Alsace du Nord (Adéan)

L'Adéan est le porteur du projet pour 2017, coordonnateur de l'évènement commun. Elle se chargera de solliciter les subventions auprès des partenaires pour le financement du projet, c'est-à-dire : le Département du Haut-Rhin et les autres Pays et EPCI via cette convention multi-partenariale, ainsi que la Région Grand Est via la CIDD.

L'association intégrera et hébergera dans ses locaux à Haguenau un stagiaire mutualisé dont les missions seront l'animation du défi (coordination, prospection, conseils, collecte de données, animation des réseaux sociaux, du site web).

En tant que partie contractante l'association s'engage à mobiliser les crédits nécessaires au déroulement du projet selon le budget défini à l'article 6 de la présente convention. Elle s'engage également à faire le relais de la communication et l'animation du défi sur son territoire.

L'association du Pays Bruche-Mossig-Piémont ; le PETR Sélestat - Alsace Centrale ; la Communauté d'Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération ; le PETR Rhin-Vignoble-Grand Ballon ; le PETR du Pays du Sundgau ; le Grand Pays de Colmar ; le Pays de Saverne Plaine et Plateau ; le PETR du Pays Thur-Doller ; Saint-Louis Agglomération ; le PETR du Pays de la Déodaté ; le Département du Haut-Rhin

Ces structures sont co-organisatrices du projet. En tant que parties contractantes, les structures s'engagent à mobiliser les crédits nécessaires au déroulement du projet selon le budget défini à l'article 6 de la présente convention. Elles s'engagent également à faire le relais de la communication et l'animation du défi sur leurs territoires respectifs.

Article 6 : BUDGET PRÉVISIONNEL ET MODALITÉS FINANCIÈRES

Les parties contractantes se partagent les frais liés à l'organisation du défi selon la répartition prévue dans le tableau ci-contre. Ces participations financières correspondent donc à des frais d'organisation en commun. Les participations de chacun sont dues dès la signature de la convention et après délibération des assemblées des différentes structures co-organisatrices et parties à la convention. À ce titre, l'Adéan émettra des factures pour les partenaires signataires de la présente convention.

Budget prévisionnel 2017	Dépenses (€ TTC)
Mise à jour site internet	100 €
Réception de remise des prix	1 000 €
Evènement de lancement	500 €
Dotation association	7 000 €
Stagiaire	4 400 €
TOTAL	13 000 €
Financement 2017	Recettes (€ TTC)
PETR Rhin-Vignoble-Grand Ballon	1 000 €
Grand Pays de Colmar	1 500 €
Pays de Saverne Plaine et Plateau	1 000 €
PETR du Pays du Sundgau	1 000 €
Pays Bruche-Mossig-Piémont	1 000 €
PETR Sélestat - Alsace Centrale	1 000 €
Mulhouse Alsace Agglomération	1 500 €
Saint-Louis Agglomération	1 000 €
PETR du Pays Thur-Doller	1 000 €
Pays d'Alsace du Nord (Adéan)	1 000 €
PETR du Pays de la Déodatie	1 000 €
Département du Haut-Rhin	1 000 €
TOTAL	13 000 €

Article 7 : DURÉE

Le défi « Au boulot, j'y vais à vélo » se déroulera du 6 au 18 juin 2017.

La durée d'exécution de la présente convention correspond à celle de l'organisation de la 8^{ème} édition du défi « Au boulot, j'y vais à vélo », soit du 1er janvier au 30 septembre 2017.

Article 8 : MODIFICATION ET DÉNONCIATION

Toute modification de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant. Tout litige non résolu à l'amiable sera porté devant le tribunal compétent.



Signataire de la présente convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2017

Fait en douze exemplaires originaux
Haguenau, le 1^{er} avril 2017

Association pour le développement de l'Alsace du Nord (Adéan)

Le président, Frédéric REISS



Signataire de la présente convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT J'Y VAIS À VÉLO » 2017

Fait en douze exemplaires originaux
Haguenau, le 1^{er} avril 2017

Département du Haut-Rhin

Le président, **Éric STRAUMANN**



Signataire de la présente convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2017

Fait en douze exemplaires originaux
Haguenau, le 1^{er} avril 2017

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Sélestat - Alsace Centrale

Le président, Marcel BAUER



Signataire de la présente convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2017

Fait en douze exemplaires originaux
Haguenau, le 1^{er} avril 2017

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Sundgau

Le président, François EICHHOLTZER



Signataire de la présente convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2017

Fait en douze exemplaires originaux
Haguenau, le 1^{er} avril 2017

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Rhin-Vignoble-Grand Ballon

Le président, Marc JUNG



Signataire de la présente convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2017

Fait en douze exemplaires originaux
Haguenau, le 1^{er} avril 2017

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays Thur-Doller

Le président, Laurent LERCH



Signataire de la présente convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2017

Fait en douze exemplaires originaux
Haguenau, le 1^{er} avril 2017

Pays de Saverne Plaine et Plateau

Le président, Patrick HETZEL



Signataire de la présente convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2017

Fait en douze exemplaires originaux
Haguenau, le 1^{er} avril 2017

Grand Pays de Colmar

Le président, Gilbert MEYER



Signataire de la présente convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2017

Fait en douze exemplaires originaux
Haguenau, le 1^{er} avril 2017

Association du Pays Bruche-Mossig-Piémont

La présidente, Marie-Reine FISCHER



Signataire de la présente convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2017

Fait en douze exemplaires originaux
Haguenau, le 1^{er} avril 2017

Saint-Louis Agglomération

Le président, Alain GIRNY



Signataire de la présente convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2017

Fait en douze exemplaires originaux
Haguenau, le 1^{er} avril 2017

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de la Déodatie

Le président, Guy DROCCHI



Signataire de la présente convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2017

Fait en douze exemplaires originaux
Haguenau, le 1^{er} avril 2017

Communauté d'Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération

Le président, Fabian JORDAN